



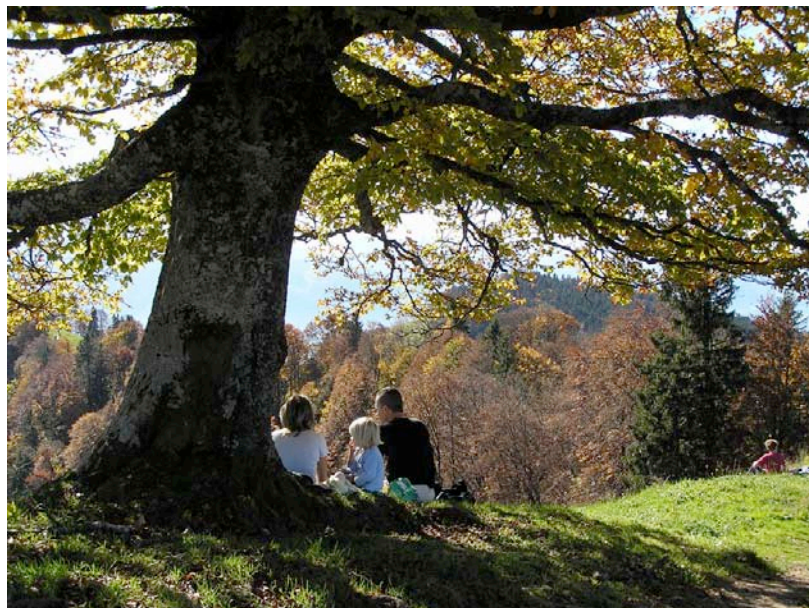
Invitation à une conférence de presse, le mardi 22 mai 2007 à Berne

Les liens entre paysage et santé décrits pour la première fois dans leur ensemble

Le paysage fait du bien. Cette constatation communément admise a maintenant (et pour la première fois) fait l'objet d'une recherche systématique. Le projet "Paysage à votre santé" de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) et de l'association Médecins en faveur de l'environnement (AefU) a pour but de mettre en évidence les relations entre paysage et santé et d'élaborer des propositions pour l'aménagement et l'utilisation d'espaces paysagers ayant une influence positive sur cette dernière. L'étude a été effectuée par l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne (recherche sur la santé, professeur Thomas Abel). La fonction importante de la nature et du paysage pour la promotion de la santé est maintenant confirmée. Cette constatation ouvre un nouveau champ de recherche et renforce la signification de la conservation et de la mise en valeur de nos paysages urbains et ruraux.

PROGRAMME

1. Un paysage intact et attrayant apporte-t-il la santé? Les bases du travail de recherche
Raimund Rodewald, directeur de la FP, *Rita Moll*, directrice de l'AefU
2. Présentation de l'étude "Paysage et santé – le potentiel d'une relation entre deux concepts"
Prof. Thomas Abel, *Andrea Abraham* et *Kathrin Sommerhalder*, Institut de médecine sociale et préventive, recherche sur la santé, Université de Berne
3. Conséquences des résultats de l'étude sur la pratique et perspectives
Raimund Rodewald, FP



Le thème des répercussions positives du paysage sur la santé est appelé à prendre davantage d'importance à l'avenir
Photo: Peter Bolliger (à demander par e-mail à <info@sl-fp.ch>)



«Pour la première fois, les liens entre la qualité du paysage et la santé sont mis en évidence»
Présentation aux médias le 22 mai 2007 à Berne

Un paysage intact et attrayant est-il bénéfique pour la santé?

Les raisons d'être de l'étude

(Raimund Rodewald, directeur de la FP)

«Le paysage mène au bien-être». Le thème de l'importance pour la santé corporelle et spirituelle de paysages de qualité et d'espaces libres intra- ou extra-urbains est souvent abordé lors de conférences ou dans des articles. En lançant le projet «Paysage à votre santé», la FP et les Médecins en faveur de l'environnement (AefU) tentent pour la première fois d'approfondir scientifiquement l'interrelation entre paysage et santé. Les contributions de la recherche proviennent de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne (prof. Thomas Abel). Dans le cadre de débats publics, ces connaissances doivent susciter la prise de conscience et inciter les autorités, les institutions et les personnes privées à mettre des espaces paysagers en valeur dans le but d'influer positivement sur la santé.

Le développement qualitatif en milieu citadin, où jusqu'ici les surfaces naturelles accessibles au public sont rares, ainsi que la protection des paysages de valeur obtiennent le statut d'objectifs importants grâce à leur contribution à la promotion de la santé, ouvrant ainsi un nouveau champ à la recherche scientifique.

La notion de santé est aujourd'hui plus globale que la simple absence de maladie, et la définition de l'OMS (1998) évoque un état dynamique de bien-être complet sur les plans physique, mental, spirituel et social.

Les connaissances sur les effets directs et indirects de l'état de notre environnement sur la santé humaine sont inégales. Lorsque les nuisances sont mesurables, comme pour l'air, l'eau, le sol, le bruit et les radiations non ionisantes, ou encore dans le cas de l'alimentation saine ou des loisirs actifs en plein air, les conséquences sur la santé humaine sont également mesurables, et sont parfois exprimées en coûts. Par contre, dès qu'il s'agit de perte de qualité de l'espace vital, les statistiques sont muettes.

A plus forte raison, l'influence du paysage (de haute valeur ou banalisé) sur le développement de la compétence sociale ou sur le bien-être est difficile à évaluer.

Une étude hollandaise de 2004 a montré des effets prouvés en milieu urbain ou périurbain, où la demande sociale de surfaces naturelles de délasserement est forte. En Suisse également, malgré l'absence de mentions dans les programmes et politiques de la santé, des initiatives toujours plus nombreuses vont dans ce sens (jardins guérissants, fermes de wellness, etc.).

Les principales questions sur lesquelles porte notre intérêt sont les suivantes:

- 1) Quels sont les effets positifs de la nature et du paysage sur le bien-être humain?
- 2) Quelle est la signification du sentiment de perte, voire de la perte d'expérience au niveau du bien-être spirituel, voire corporel, de l'individu?
- 3) Quels effets déterminants pour la santé et créateurs d'identité peuvent être générés en général par la production d'aliments sains, le délassement dans la nature (de la contemplation au sport), ainsi que les accès facilités à ces produits et lieux?
- 4) Quelles conséquences pour l'aménagement territorial résultent de la promotion de la santé?

Le projet «Paysage à votre santé»

La FP et l'AefU lancent ce projet afin a) de décrire sur la base d'une recherche bibliographique exhaustive les effets des différentes formes de paysage (au sens holistique du terme, rien n'en est exclu) sur le corps et le psychisme humains; b) d'élaborer des critères définissant les qualités du paysage et de l'habitat les plus bénéfiques à la santé, et c) de mettre en place des projets et incitations visant la prise de conscience et l'amélioration des valeurs spatiales au moyen de critères et d'objectifs-cible. L'Ofev et l'Ofs soutiennent financièrement ce projet, tandis que la recherche scientifique est pratiquée, sur mandat des deux organisations, à l'Institut de médecine préventive et sociale de l'Université de Berne, division de la recherche sur la santé, sous l'égide du prof Thomas Abel.

Conséquences des résultats pour la pratique et poursuite de la démarche

Pour la première fois, une étude démontre l'influence bénéfique sur notre santé des milieux naturels, de la qualité des espaces construits ainsi que d'un environnement récréatif, peu soumis aux nuisances et favorable aux mouvements corporels. Cette approche donne une signification supplémentaire à la protection de la nature et du paysage, de même qu'au développement urbain comportant des espaces libres et verts. Dans notre monde marqué par les conditions matérielles, le paysage en tant que lieu de vécu acquiert ainsi une importance primordiale pour notre santé physique et psychique. C'est la raison pour laquelle la santé est l'un des quatre thèmes centraux choisis par l'Ofev pour son action future.

Sur la base des résultats de cette étude, un groupe d'experts élaborera des propositions pour un développement territorial prenant à l'avenir également en compte les aspects du bien-être et de la santé.

Concrètement, cela signifie:

- une collaboration intersectorielle dans les domaines de la santé, de l'environnement et de l'aménagement du territoire sur les plans national et local, avec pour but l'intégration de la promotion de la santé dans l'aménagement du paysage, et inversement la prise en considération des espaces paysagers comme lieux d'intervention dans le cadre des programmes de promotion de la santé
- le développement de critères servant à définir l'aménagement territorial bénéfique pour la santé
- la sensibilisation de l'opinion publique au thème des effets de l'aménagement du territoire sur la santé
- la poursuite des travaux de recherche scientifique.



Berne, le 22 mai 2007

Le potentiel des espaces paysagers comme ressource de santé ouvre des perspectives nouvelles dans la promotion de la santé

Mieux vaut prévenir que guérir – ce principe fondamental de l'activité médicale impose notamment d'éviter ou de diminuer autant que possible les atteintes nocives dues à des facteurs d'environnement, qu'ils soient naturels ou anthropiques. Depuis leur création, voici 20 ans, les Médecins en faveur de l'Environnement s'intéressent aux dangers que ces facteurs – pollution de l'air, bruit et réchauffement climatique notamment – font courir à la santé humaine, le but étant de contribuer à l'amélioration de la situation. Complémentairement à cette approche tournée vers les risques, nous nous sommes mis à traiter, dans le cadre du projet pilote «Vivre en mouvement», du lien entre promotion de la santé et respect de l'environnement, en associant l'activité physique régulière à une mobilité écologique au quotidien.

Un autre complément possible à notre engagement réside dans le réexamen de l'idée encore un peu vague selon laquelle les paysages présentant certaines qualités (à l'intérieur comme à l'extérieur du milieu bâti) peuvent avoir des effets positifs sur le bien-être de la population et, à ce titre, renforcer les ressources de santé.

Avec le projet «Paysage à votre santé», lancé conjointement par la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et les Médecins en faveur de l'Environnement, il s'agit, dans un premier temps, de vérifier cette hypothèse. A notre demande et avec l'appui de l'Office fédéral de la santé publique, l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne a examiné la relation entre les concepts «santé» et «paysage» à travers une recherche bibliographique, laquelle a livré des résultats étonnants.

Le potentiel des espaces paysagers comme ressource de santé non seulement physique, mais aussi psychique et sociale, ouvre des perspectives nouvelles dans la promotion de la santé. D'où la grande importance de la protection et de la revalorisation de nos paysages et de l'environnement.

Pour concrétiser ce projet et ses objectifs, il sera sans nul doute nécessaire de fournir un gros effort et de mettre en place une collaboration entre de nombreuses institutions et les instances politiques. La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et les Médecins en faveur de l'Environnement vont y travailler de concert.

Rita Moll, directrice de l'association des Médecins en faveur de l'Environnement

Berne, le 22 mai 2007

Communiqué aux médias

Pour la première fois, les liens entre la qualité du paysage et la santé sont mis en évidence Il faut à l'avenir accorder plus d'attention aux effets bénéfiques du paysage sur la santé

Dans le cadre du projet «Paysage à votre santé» de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) et de Médecins en faveur de l'environnement (AefU), l'Institut de médecine sociale et préventive (ISPM) de l'Université de Berne, par sa Division de la recherche sur la santé sous la direction du prof. Thomas Abel, a analysé dans une vaste étude les interrelations entre paysage et santé. La vue d'ensemble qui en résulte est une première, montrant une influence de l'un sur l'autre nettement supérieure à ce qui était communément admis jusqu'ici. L'accès aux espaces libres et verts, les villes favorables au mouvement, des lieux de convivialité en plein air, les jardins d'enfants en forêt, entre autres, ont des retombées bénéfiques sur la santé physique, psychique et sociale de la population.

Les liens entre paysage et santé sont complexes

Dans la complexité et l'extrême diversité des relations entre le paysage et la santé, de nombreuses études scientifiques antérieures ont pris certains aspects partiels en considération, et n'ont par conséquent abordé que marginalement leur interdépendance. La Division de la recherche sur la santé de l'ISPM a développé un modèle conceptuel en mesure de révéler toute la multiplicité des rapports de cause à effet entre le paysage et la santé.

Dans ce contexte, la santé est définie de manière très large au titre de bien-être psychique, physique et social. De son côté, le paysage en tant qu'espace géographique, écologique et socio-culturel a des répercussions sur les trois dimensions du bien-être mentionnées ci-dessus.

En quoi le paysage contribue-t-il à promouvoir la santé

Les paysages naturels ou aménagés, tels les espaces verts, les parcs urbains, les étendues ou cours d'eau, les forêts, l'équilibre de certains quartiers, etc. ont des effets bénéfiques sur la santé physique, psychique et sociale des enfants et des adultes.

♣ Santé physique

Un environnement qualifié d'attrayant par la population, lorsqu'il est facilement accessible, incite à exercer des activités corporelles. Ainsi, les gens des villes domiciliés près d'espaces verts sont plus actifs que ceux qui n'ont pas d'accès à des lieux de délasserement proches.

♣ *Santé psychique*

La nature dans sa globalité, mais en particulier la présence d'arbres, de prairies, de champs, accroît les facultés de concentration, incite à des sentiments positifs et réduit les frustrations, les colères, la criminalité et le stress.

♣ *Santé sociale*

Dans une mesure importante, un environnement vert contribue à l'engagement social des humains, à leur intégration en société et à leur bien-être. Autant en ville, où par exemple les places publiques sont des lieux de convergence sociale, qu'à la campagne où la nature peut être vécue collectivement, le sens de la communauté est ainsi cultivé.

♣ *Santé des enfants et adolescent(e)s*

Les paysages naturels, en particulier ceux comportant beaucoup de végétation, marquent et animent le développement cognitif, moteur, social et émotionnel des enfants et adolescent(e)s. Pour eux, la possibilité de jouer à l'extérieur dans un milieu sûr avec d'autres enfants concourt à un développement sain de leur motricité coordonnée ainsi que de leur compétence sociale. En outre, un domicile agrémenté de végétation riche soutient les capacités de concentration intellectuelle.

Il faut à l'avenir accorder plus d'attention aux effets bénéfiques du paysage sur la santé

Les résultats de l'étude confirment la revendication d'une meilleure prise en compte du bénéfice potentiel que le paysage peut apporter à la santé. La connaissance scientifique dans ce domaine pourrait faire en sorte que l'aménagement du territoire comprenne le paysage comme une déterminante supplémentaire de la santé publique. En outre, dans le cadre des mesures de promotion de la santé, la qualité du paysage pourrait être un facteur positif ou restrictif influençant les activités des personnes concernées. Afin de mettre à profit les potentialités pour la santé de l'aménagement du paysage décelées aujourd'hui, un effort de recherche interdisciplinaire et de coopération intersectorielle est nécessaire.

Pour en savoir plus:

Université de Berne, Institut de médecine sociale et préventive ISPM, Division de la recherche sur la santé

Kathrin Sommerhalder tél.: 031 631 35 05 courriel: ksommerhalder@ispm.unibe.ch

Andrea Abraham tél.: 031 631 35 05 courriel: aabraham@ispm.unibe.ch